



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 30 / 06 / 2026 à 22:12

Date de publication : dimanche 28 juillet 2024 à 03:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par acte sous signature électronique du 26 juin 2024,, il a été constitué une SASU dénommée :

Aurélien Plassard Chocolatier

Siège social : 662 rue des Jonchères 69730 GENAY

Capital : 1000 €

Objet social : la fabrication de chocolat, cacao, produits de confiserie, la pâtisserie, biscuiterie, glacier, traiteur, boulangerie et viennoiseries, vente de cafés, et tous produits liés directement ou indirectement, débit de boissons ; la vente par tous moyens, sur place, à emporter, par correspondance, ou ambulante

Président : Aurélien Plassard, demeurant au 5 rue du 24 mars 1852, 69009 Lyon.

Admission aux AG et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée : 99 ans

Immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/9b2ddbce-c11e-44e5-a887-006afe88aea2-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex